

L'Amicale Laïque

PROGRAMME DES MERCREDIS - 6/12 ans

Maison de l'Enfance : VICTOR HUGO

novembre / décembre 2015 / tél. 05 63 42 09 61



AMICALE LAÏQUE
DE GRAULHET



GRAULHET



AMICALE LAÏQUE - Tél : 05.63.42.09.60 - Fax : 05.63.42.13.27

E-mail : amicalelaique.graulhet@wanadoo.fr

Site : www.lamicale.fr - Blog : www.amicale-graulhet.fr



Amicale Laïque de Graulhet

Maison de l'Enfance Victor Hugo

Tél : 05.63.42.09.61 - site internet : www.lamicale.fr

Blog : www.amicale-graulhet.fr



LES MERCREDIS de Novembre et Décembre 2015

MERCREDI 04 NOVEMBRE

LOTO COOPÉRATIF



MERCREDI 18 NOVEMBRE

CP- CE1

Activité cirque

CE2-CM

"Faites vos jeux"



MERCREDI 25 NOVEMBRE

CP-CE1

The Voice Kids

Activités d'Hiver



CE2-CM

MERCREDI 02 DÉCEMBRE

Fête ton Anniversaire avec le Père Noël



Si tu es né(e) au mois d'Octobre– Novembre
ou Décembre viens t'inscrire

MERCREDI 09 DÉCEMBRE



MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël au Forum



15h00 : SPECTACLE et GOÛTER
de NOËL pour les enfants
18H30 : SPECTACLE présenté par
les enfants au Forum pour les parents



Journée GRATUITE
Prévoir 1 pique-nique

VACANCES DE NOËL :

Les accueils de loisirs maternels et élémentaires de Crins seront ouverts
du 21 au 31 décembre (sauf les 25/12/15 et 01/01/16)

Infos suppl. :
- secrétariat : tél 05.63.42.09.60
- mail : amicalelaïque.graulhet@wanadoo.fr
- site internet : www.lamicale.fr
- blog : www.amicale-graulhet.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - MERCREDIS - MAISONS DE L'ENFANCE

A la rentrée scolaire 2015/2016, les Maisons de l'Enfance de l'Albertarié, Crins, En Gach et Victor Hugo accueilleront les enfants d'âge élémentaire (6 à 12 ans) le mercredi après-midi (avec possibilité de repas à midi).

Il est nécessaire de remplir une fiche d'inscription par enfant à la rentrée de septembre (disponible à la Maison de l'Enfance).

Ces Maisons de l'Enfance offrent aux enfants :

- Des **activités variées** (artistiques, culturelles, sportives, des sorties...) favorisant leur épanouissement. Vous pouvez consulter les programmes sur le site de l'Amicale : www.lamicale.fr ou www.amicale-graulhet.fr et télécharger la fiche d'inscription.
- Un **rythme de vie** adapté à leur âge et leurs besoins. Les enfants participent aux activités proposées ou peuvent vaquer librement à une autre activité (lecture, jeux calmes, ...).
- Un **Service Bus (10 € par année scolaire) : déplacement et prise en charge de votre enfant pour lui permettre de fréquenter une activité proposée par une autre association Graulhétquoise (culturelle, sportive, etc...) tout en étant à la Maison de l'Enfance le reste de la journée.**

Ces centres de loisirs fonctionnent sous l'autorité d'un directeur qui a la responsabilité de l'animation, du personnel et de la sécurité des enfants.

**Les enfants peuvent être accueillis de 13h45 à 18h15.
(possibilité de repas de 11h30 à 13h45)**

N.B. : Les repas sont à réserver auprès de l'enseignant le mercredi matin avant 9h.

TARIFS MERCREDIS : SEPTEMBRE 2015 → JUILLET 2016

Les présences des mercredis sont facturées et encaissées par la Ville de Graulhet.

A régler auprès du service scolaire de la mairie.	mercredi journée entière	Repas du midi	FORFAIT TRIMESTRIEL (hors repas)			
	Non compris le repas		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
CAF (QF entre 0 à 500)	2,10 €	2,12 €	16 €	28 €	39 €	52 €
CAF (QF entre 501 à 700) et non imposable	3,15 €	2,50 €	24 €	43 €	57 €	76 €
Imposable (tranche 1)	4,20 €	2,90 €	32 €	57 €	76,50 €	102 €
Imposable (tranche 2)	5,25 €	3,35 €	39 €	71 €	94,50 €	126 €
Hors Commune de GRAULHET (hors communes de Tarn et Dadou)	8,40 €	4,39 €	63 €	113 €	151,50 €	202 €

Merci de transmettre **au service scolaire de la mairie** un justificatif de votre quotient familial CAF ou votre dernier avis d'imposition.

La famille a le choix entre une facturation au mercredi ou forfaitaire par trimestre :

- 1^{er} trimestre du 01/09/2015 au 31/12/2015 (13 mercredis) à régler avant le 18/09/2015
- 2^{ème} trimestre du 01/01/2016 au 31/03/2016 (11 mercredis) à régler avant le 23/01/2016
- 3^{ème} trimestre du 01/04/2016 au 05/07/2016 (11 mercredis) à régler avant le 22/04/2016